

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels		
<b>Filière</b>	<b>Design Industriel et de Produits</b>		
<b>Orientation</b>	-		
<b>Intitulé du module</b>	Contextes du design V		
<b>Code</b>	3DI22		DDI303526F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor		
<b>Semestre</b>	Semestre 6		
<b>Crédits ECTS</b>	9		
<b>Prérequis</b>	150 crédits ECTS validés		
<b>Langue</b>	Français		
<b>Lieu</b>	ECAL		

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module vise à accompagner l'étudiant·e dans la rédaction de son mémoire de Bachelor, en l'aidant à mener une recherche avec le plus de curiosité possible et en lui apprenant à articuler une pensée qui lui soit propre.</p> <p>Le mémoire n'est pas seulement une compilation d'informations. Il doit, au contraire, exprimer un engagement personnel sur une problématique choisie par l'étudiant·e au regard de ses centres d'intérêt.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>10 cours de 8 périodes.</p> <p>Mémoire de Bachelor : tout au long de la recherche et de la rédaction de son mémoire, l'étudiant·e est accompagné·e par son professeur et le futur directeur de diplôme.</p> <p>Lors de séances individuelles, les professeurs expriment un avis critique de façon à ce que l'étudiant·e remette en question son sujet et le conduise le plus loin possible. Ils/elles lui suggèrent un réseau de personnalités extérieures à contacter qui peuvent nourrir le sujet par leurs connaissances spécialisées. Ils/elles l'aident également à construire une pensée cohérente et à produire un objet final (un travail imprimé) dont la forme et l'organisation sont également cohérentes avec le sujet.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Les connaissances des étudiant·e·s sont évaluées par un mémoire.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible. Rédaction d'un travail corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
<b>Enseignant·e·s</b>	Constance Rubini, Deodaat Tevaeearai et Stéphane Halmaï-Voisard

<b>Responsable du module</b>	Stéphane Halmaï-Voisard		
<b>Descriptif validé le</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2020	<b>par</b>	Stéphane Halmaï-Voisard